

Création du premier club des organisateurs d'événements sportifs



Création du premier club des organisateurs d'événements sportifs

Grâce à la Conférence Régionale du Sport, les organisateurs d'événements sportifs se fédèrent en Occitanie. Une première en France.

Ce lundi 18 décembre, au CREPS de Toulouse, la Conférence Régionale du Sport d'Occitanie (CRdS) a officialisé **la création du premier club des organisateurs d'événements sportifs**.

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, représentant l'Agence nationale du sport, et Kamel Chibli, président de la CRdS et vice-président de la Région Occitanie chargé de l'Éducation, de l'Orientation, de la Jeunesse et des Sports, ont signé la convention de création de cette structure unique en France visant à soutenir et à développer la dynamique régionale en matière d'organisation et d'accueil de manifestations sportives.

La Conférence Régionale du Sport d'Occitanie a validé son premier Contrat Pluriannuel d'Orientation et de Financement portant sur un projet emblématique : **la création d'un club des organisateurs d'événements sportifs**.

Porté par le Comité Régional de Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, en partenariat avec la CRdS et l'ensemble des acteurs publics mobilisés à ses côtés, le club des organisateurs d'événements sportifs permettra de **favoriser les échanges entre les acteurs, le partage de bonnes pratiques et de retours d'expériences, ainsi que la mise en relation avec les partenaires clés dans l'organisation d'événements**.

Ce club, qui représente **une première en France**, fédèrera des acteurs publics ainsi que ceux du mouvement sportif et du monde économique, invités à contribuer et à enrichir la stratégie sportive régionale.

L'objectif est de **positionner l'événementiel sportif comme un enjeu d'attractivité majeur pour l'Occitanie**.

Financé par l'Agence nationale du sport, la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Comité Régional Olympique et Sportif et la Fondation du Sport français, ce projet de club est le premier contrat pluriannuel d'orientation et de financement signé par la Conférence Régionale du Sport d'Occitanie.

Un lancement officiel du club est prévu pour le premier trimestre 2024.



À propos de la CRDS :

La loi du 1er août 2019 portant la création de l'Agence Nationale du Sport ainsi que le décret du 20 octobre 2020 instituent au niveau territorial deux instances de dialogue et de concertation : la Conférence Régionale du Sport (CRdS) et la Conférence des Financeurs du Sport (CdFS). Elles ont pour vocation de dupliquer sur les territoires la gouvernance partagée qui a présidé à la création de l'Agence Nationale du Sport, permettant ainsi d'engager l'ensemble des acteurs locaux dans un modèle partenarial innovant au service des pratiquants sportifs, qu'ils soient fédérés ou non. Le préfet de Région Occitanie a officialisé le 9 septembre 2021 l'installation de la conférence régionale du sport en Occitanie.

Plus d'informations : <https://sport-occitanie.fr/>